VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Par ERNEST A. CARRERE. Par ERNEST A. CARRERE.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE PARTAGE

COTTAGE DOUBLE RETIRÉ

2820-22 RUE MAGNOLIA

entre les rues Sixième et Washington

COTTAGE DOUBLE

3801-03 RUE LAUREL

Coin de la Rue Peniston

COTTAGE DOUBLE

3805-07 RUE LAUREL

entre les rues Peniston et Général Taylor

COTTAGE SIMPLE RETIRÉ

(EQUIPÉ POUR USAGE DE LAITERIE)

3418 AVENUE WASHINGTON

entre les rues Johnson et Galvez

JEUDI, 12 JUIN, 1913, A MIDI

A la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne

Marie Giesler vs. John Lacost, son époux.

No. 101,601 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, bureau 806 rue Perdido—JEUDI, 12 juin 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le Premier District de la ville, en vertu et en suite d'un jugement lu et rendu en exécution d'un jugement lu et rendu en cour ouverte, le 25 avril 1913, et signé en cour ouverte, le 5 mai 1913, par l'Hon. E. Skinner, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division ... je procéderai à vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premièrement — Un certain lot de terrain, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances, qui s'y trouvent ou de quelque façon, si qui en dépendent de quelque façon, situé dans le sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Magnolia, Robertson et Sixième et l'avenue Washington, étant le carré d'Ilet No. 364, lequel dit terrain est désigné par le No. 11 sur un croquis ou certificat de voyer fait par L. C. Del Isle, voyer, daté le 3 septembre 1862, et annexé à un acte passé devant Benjamin Cory, notaire public, date le 14 octobre 1862, et le dit terrain No. 11 mesure d'après le dit plan, vingt neuf (29') pieds, neuf (9") pouces de face à la rue Magnolia, sur cent trente quatre (134') pieds, trois (3") pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage en bois avec toit en ardoises contenant de chaque côté 4 chambres, galleries, etc., connues comme 2820-22 rue Magnolia.

Deuxièmement — Un certain terrain étant et s'étendant dans le sixième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Laurel, General Taylor, Constance et Peniston, suivant un certain plan dressé par J. A. D'Hemecourt, voyer, daté le 8 septembre 1864; le dit terrain forme l'angle des rues Laurel et Peniston et mesure d'après le dit plan vingt neuf (29') pieds, huit (8") pouces et trois (3") lignes de face à la rue Laurel sur cent quinze (115') pieds de profondeur et face à la rue Peniston. Le tout en mesures américaines; et dit terrain est désigné par le numéro dix-neuf, le dit Ilet sur le numéro sept suivant le dit plan avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent. Les améliorations comprennent un cottage double en bois contenant de chaque côté quatre chambres, hangar, etc., et sont connus comme Nos. 3801-03 rue Laurel, coin de la rue Peniston.

Troisièmement — Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent situé dans le sixième District de cette ville, désigné par le No. dix-huit de l'Ilet No. sept, lequel est borné par les rues Laurel, General Taylor, Constance et Peniston, suivant un certain plan dressé par J. A. D'Hemecourt, voyer, daté le 8 septembre 1864, et annexé à un acte passé devant Hugh Madden, ancien notaire dans cette ville, le 17 octobre 1864, et d'après lequel dit plan le dit terrain mesure vingt neuf (29') pieds de face à la rue Laurel sur cent quinze (115') pieds de profondeur entre lignes parallèles; mesure américaine. Les améliorations comprennent un cottage double en bois avec toit en ardoises, avec une arrière bâtisse de 2 étages, contenant 5 chambres, hangar, etc., chaque côté, et connu comme 3805-3807 rue Laurel.

Quatrièmement — Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'Ilet désigné par le No. 440, borné par les rues Washington, Cinquième, Toledano, anciennement Upperline, S. Johnson et S. Galvez, la dite parcelle de terre mesure quarante sept (47') pieds neuf (9") pouces et cinq lignes et demie (5½"') de largeur dans le fond, sur une profondeur sur la ligne vers la rue Galvez de deux cent sept (207') pieds neuf (9") pouces et sept (7"') lignes, et une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Johnson de deux cent seize pieds (216') pieds, sept (7") pouces; la dite parcelle de terre est composée de la moitié sur le côté vers la rue Johnson au terrain désigné par la lettre A sur un croquis fait par D. E. Seghers et annexé à un acte passé devant Abel Dreyfous, ancien notaire, le 7 juillet 1880. Ensemble avec tel droit, s'il y en a, la dite parcelle de terre ci-dessus décrite peut avoir jusqu'à cette parcelle ou terrain marqué D sur le dit croquis, situé immédiatement dans le fond de la dite parcelle de terre ci-dessus décrite et comprise dans la nouvelle et ancienne ligne de rue Upperline, actuellement rue Toledano, rue Galvez et la prolongation de la ligne de profondeur du terrain B la plus près de la rue Johnson, et mesure quarante-huit 48' pieds, six (6") pouces et cinq lignes et demie 5½"') de face à la rue Upperline, actuellement Toledano; la même largeur dans le fond sur seize (16') pieds, dix (10") pouces et sept (7"') lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage simple en bois, avec le toit en ardoises, contenant cinq chambres, chambre à bain, etc., et une grande écurie en arrière contenant 36 stalles, 6 parcs, latterie, grenier pour foin, hangar, etc.

TERMES ET CONDITIONS — La moitié ou plus comptant et le solde s'il y en a devant être représenté par lien de vendeur billets d'hypothèques, payables un an après la date, et portant 7 pour cent d'intérêt; les acquéreurs devront faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, le dit dépôt ne devant pas porter intérêt. Les actes de vente devant Robert P. Upton, notaire, aux frais des acquéreurs.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur.
Bureau 806 rue Perdido.
mai11,18,25juin1,8,12

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

TERRAINS À BÂTIR

Johnson entre la rue N. Français et l'Avenue Champs Elysées dans l'ilet borné par la rue Prieur

JEUDI LE 19 JUIN, 1913

À MIDI

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne

HENRY PETERS vs A. J. PETERS ET ALS

No. 103,918 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, bureau 806 rue Perdido — JEUDI, le 19 juin 1913, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un et conformément à un jugement lu et rendu en cour siégeante le 5 mai 1913 et jugement signé en cour siégeante le 9 mai 1913 par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, je procéderai à vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite à savoir.

Deux certains terrains, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans l'Ilet 913, Troisième District, désignés comme terrains 11 et 12 dans l'Ilet borné par les rues Johnson, Français, Prieur et l'avenue Champs Elysées, chacun mesure 31' 6" 2"' à la rue Johnson, sur 159' 10" 3½"' entre lignes parallèles.

TERMES ET CONDITIONS — La moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, le solde en un an à sept pour cent par an d'intérêt à partir de la date de l'adjudication, les taxes de 1913 et tous les frais de l'acte de vente y compris tels certificats que l'acquéreur pourrait exiger devront être payés par l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication en acompte du prix d'achat ne portant pas d'intérêt. L'acte de vente devant William A. Bell, notaire.

ERNEST A. CARRERE,
Encanteur, 806 rue Perdido.

ROBERT H. MARR,
Avocat pour le demandeur.
mai18,25juin1,15,18,19

Par JACOBS-GLEASON, INC.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Au plus offrant enchérisseur, sans limite

Un morceau de terrain de valeur, contenant 20 lots, mesurant 350x271-6, situé dans le carré formé par l'avenue Carrollton et les rues Oleander, Forshey et Dublin.

Succession de Mme Mary Buckley, veuve de William Kern.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 85,004 — Division D — Par Jacobs-Gleason, Inc., S. L. Jacobs, Adjudicateur, 303 rue Carondelet — En enchère, le JEUDI, 10 juillet 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 301 rue Baronne.

Conformément à un jugement rendu en la matière indiquée ci-dessus, par l'Hon. Porter Parker, juge de la Division D, Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, daté d'un 28 avril 1913 et signé le 2 mai 1913, et conformément à un jugement complémentaire rendu et signé, en la même matière, par le même juge, le 6 juin 1913, et conformément à une ordonnance de homologation touchant les décisions prises en conseil de famille, en la même matière, datée et numérotée comme indiqué ci-dessous et datée et signée le 6 juin 1913, et dirigée par S. L. Jacobs, adjudicateur, je vaquerai à la vente en enchère publique, à la date et au lieu indiqués de la propriété suivante, savoir:

Un certain terrain situé au 7ème District, carré No. 195, limité Carrollton avenue, Oleander, Forshey et Dublin street, contenant 20 lots de 1 à 20 inclusivement et mesurant de 1 à 10 inclusivement: 30 ft. x 121 ft. 6 in.; et de 11 à 20 inclusivement: 30 ft. x 130; selon le plan de Georges De Armas, arpenteur et ingénieur civil, lequel plan est daté du 10 mai 1913.

CONDITIONS — La dite propriété sera d'abord offerte en lots comme décrits dans le plan de De Armas susdit, mais l'adjudication sera retenue jusqu'à ce que tous les lots aient été offerts. Et alors, la dite propriété sera offerte comme un carré entier; si l'offre pour la propriété comme un carré entier, est plus élevée que celle pour le total des lots, la propriété sera adjugée en bloc, comme un carré; mais, si l'adjudication des offres pour les lots est plus élevée que les offres pour le carré en entier l'adjudication adjugera la propriété en lots. Si la propriété est adjugée en lots, le terrain de 50 ft. face, sur Carrollton avenue, sera réservé pour une rue; mais, si la propriété est adjugée en entier ce terrain ne sera pas adjugé, mais reviendra à l'acquéreur, sous l'adjudication du carré en entier.

PAIEMENT — Un tiers ou davantage au comptant, le solde, s'il y a à 1 ou 1 et 2 ans au choix des acquéreurs; les payements différés seront remplacés par des promesses, portant intérêt de la date de l'adjudication; les dites promesses seront nanties d'hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue et toutes clauses usuelles et nécessaires de garantie. L'acquéreur ou les acquéreurs auront à rembourser tous les actes de vente devant Robt. Legier, notaire public, à payer pour tous les certificats, assumer les taxes pour 1913, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

JACOB-GLEASON, INC.,
S. L. Jacobs, Encanteur.
juin8,15,22,29juillet6,10

STATION BALNEAIRE (Syst. Kneipp.) Air, soleil et bains électriques. Saison d'été et d'hiver; 629 m. au-dessus du niveau de la mer. Climat Sub-Alpin. Pension et logement pour tout le monde dans le Sanatorium, Etablissements, Hôtels, Maisons de Pension, Villas. A deux heures de distance de Munich-Augsbourg. En 1908: 8,883 visiteurs. Propectus et informations donnés gratuitement par l'entremise du Kurverein. Woerishofen, Bavière.

VENTES A L'ENCAN

CHAS. B. STROUDBACK

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Jean Dagorret.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,251 — Division D — Au plus offrant enchérisseur terrain de valeur, coin des rues Miro et Allen, Troisième District — Par CHAS. B. STROUDBACK, Encanteur — Vendra à l'enchère publique MERCREDI, le 18 juin 1913, à midi, à la People's Auction Exchange, No. 334 rue Carondelet, en vertu d'un ordre signé le 16 mai 1913 par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No. 1053, lequel Ilet est borné par les rues Miro, Allen, Annette et Galvez, le dit terrain est désigné par le No. 11 et forme le coin des rues Allen et Miro et mesure 60 pieds de face à la rue Miro sur une profondeur et face à la rue Allen de 150 pieds entre lignes parallèles. Terrain No. 12 formait le coin mais fut vendu par la succession de Charles Maillet, à la ville de la Nouvelle Orléans pour l'ouverture de la rue Allen, par acte devant A. Hero, Jr., le 14 mai 1869. Livre du bureau de ville, 97 folio 94.

CONDITIONS — Comptant; les acquéreurs devront assumer les taxes de l'année 1913. L'acte de vente devant Geo. W. Flynn, notaire, aux frais des acquéreurs. Un dépôt de dix pour cent sera requis au moment de l'adjudication.

CHAS. B. STROUDBACK,
Encanteur.
M. D. DIMITRY,
Avocat.
mai18,25juin1,8,15,18

Par I. B. RENNYSON

Succession de Patrick J. Quinn.

Au plus offrant enchérisseur sans limite ou réserve

JEUDI, 19 JUIN 1913

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne à midi.

Le joli cottage double 2541-43 rue Banks, entre Borgenois et square Rocheblave, et la rue Palmyra, contenant trois chambres de chaque côté, grand terrain 32-4x108.

Conformément à un ordre qui m'a été adressé par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, daté et signé le 8 mai 1913, dans l'affaire de la succession de Patrick J. Quinn, No. 101,252, je vendrai la propriété ci-après décrite au plus offrant enchérisseur, JEUDI, le 19 juin à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'Ilet No. 578, borné par les rues Banks, Borgenois, Rocheblave et Palmyra, lequel terrain est composé du terrain original No. 19 et d'une parcelle du terrain No. 20 adjacent, et mesure à savoir: Terrain 19 mesure vingt-neuf pieds, quatre pouces de face à la rue Banks sur cent-huit pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles. La parcelle du terrain 20 adjacente mesure trois pieds de face à la rue Banks sur cent-huit pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, le tout de la dite parcelle de terre par conséquent mesurant trente-deux pieds quatre pouces de face à la rue Banks sur une profondeur de cent-huit pieds entre lignes égales et parallèles.

CONDITIONS—Un tiers ou plus comptant et le solde, s'il y en a en un crédit d'un an, ou un et deux ans à l'option de l'acquéreur et la partie de crédit de la dite vente devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés avec sept pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendu et toutes les clauses usuelles et nécessaires de garantie. L'acquéreur devra assumer les taxes pour l'année 1913 et payer pour l'acte de vente de la dite propriété devant Wynne G. Rogers, notaire, et déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication avec

I. B. RENNYSON, Encanteur.
mai18,25juin1,8,15,19

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Par DANZIGER & TESSIER Par DANZIGER & TESSIER Par DANZIGER & TESSIER Par DANZIGER & TESSIER

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Llyod Posey

No. 99220—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

Par DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur—bureau 134 rue Carondelet

MARDI, 1er JUILLET, 1913

A midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendue à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Porter Parker, juge de la sus-dite cour, Division D, daté le 27 mai 1913 dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

1er. Sept étendues de terre dans le Troisième District de cette ville, désignées par les lettres N, O, P, Q, R, S et T, sur l'avenue Jordan commençant à peu près à 585 pieds de l'encoignure de la rue Johnson (Miro) projectant et chaque étendue mesure ci-après à savoir: Etendue N mesure 195 pieds de face au côté ouest de l'avenue Jourdan sur une profondeur de 325 pieds entre lignes parallèles; de là adjacent à l'étendue N vient l'étendue O, et ainsi de suite en succession viennent les étendues P, Q, R, S et T respectivement, et mesurent respectivement 195 pieds 2 lignes de face au côté ouest de l'avenue Jourdan sur une profondeur de 325 pieds entre lignes parallèles. Toutes ces étendues ayant une profondeur, respectivement, de 325 pieds du côté ouest de l'avenue Jourdan jusqu'à la ligne de division de l'étendue au Couvent des Ursulines. Etendue T a une profondeur et face de 325 pieds au Florida Walk.

2. Une autre étendue de terre située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans et mesurant 911 pieds 7 pouces 4 lignes de face le long de la ligne nord du Florida Walk (projectant), sur 1,512 pieds 8 pouces 11 lignes de profondeur entre lignes parallèles, s'étendant au côté sud de la rue Treasure (projectant) sur laquelle ligne elle a une façade de 911 pieds 7 pouces 4 lignes. L'étendue est borné sur l'est au côté inférieur par la terre du Collège de St. Croix, et sur l'ouest par la terre actuellement ou dernièrement appartenant aux Religieuses du Couvent des Ursulines.

3. Ilet, (ancien No., 2410 nouveau No., 2411 No. revisé, borné par les rues Patriots, Monroe (maintenant Tupelo), Hancock (maintenant avenue St. Maurice) et la ligne de Briggs et contenant dix-sept terrains, numérotés de 1 à 17.

4. Ilet No. 91, sur un plan de Journot, et borné par les rues Gordon, Monroe, ligne de Briggs, et la rue Patriots, et contenant sept (7) terrains, numérotés de 1 à 7.

5. Ilet No. 98, sur un plan de Journot, borné par la rue Foy, l'avenue St. Maurice et la ligne de Briggs, contient cinq terrains numérotés de 1 à 5.

6. Ilet No. 99, sur un plan de Journot, et borné par la rue Hancock (maintenant avenue St. Maurice) et les rues Foy et Cato et la ligne de Briggs, contenant dix-huit terrains numérotés de 1 à 18.

7. Ilet No. 101, sur un plan de Journot, et borné par la rue Canonge ou la ligne Lesseps, et les rues Pilié, Foy et Cato, et contient quatorze terrains numérotés de 1 à 14.

8. Ilet No. 102, sur un plan de Journot, borné par les rues Pilié, Lesseps, plantation Line et rue Cato, contenant un terrain numéroté 1.

9. Ilet No. 103, sur un plan de Journot, borné par les rues Delery, Pilié, Solon et Cato, et contient vingt-trois terrains numérotés de 1 à 23 respectivement.

10. Ilet No. 106, sur un plan de Journot et borné par les rues Monroe, Solon, Pelopidas et Gordon, et la ligne de Briggs, contenant dix-huit terrains numérotés de 1 à 18 respectivement.

11. Ilet No. 108, sur un plan de Journot, borné par l'avenue St. Maurice, les rues Tricou, Pelopidas et Solon, et contient seize terrains numérotés de 1 à 16 respectivement.

12. Ilet No. 109, sur un plan de Journot, borné par les rues Tricou, Delery, Solon et Pelopidas, et contient dix-huit terrains numérotés de 1 à 18 respectivement.

13. Ilet No. 110 sur un plan de Journot, borné par les rues Pelopidas, Solon et Delery et la ligne Lesseps, contenant dix terrains numérotés de 1 à 10.

14. Ilet No. 111, sur un plan de Journot, borné par les rues Tricou, Delery, Mandolin et Pelopidas, et contenant dix-sept terrains numérotés de 1 à 17.

15. Ilet No. 115, sur un plan de Journot, borné par les rues Gordon, Benton, Livingston et Pelopidas, contenant six terrains, numérotés de 1 à 6.

16. Ilet No. 116, sur un plan de Journot, borné par les rues Gordon et Mandolin et la ligne de Briggs, et contenant huit terrains numérotés de 1 à 8, respectivement, et le dit Ilet borné sur un plan de ville, par les rues Gordon, Monroe, Mandolin et Pelopidas.

17. Ilet No. 117, sur un plan de Journot, borné par les rues Gordon, Mandolin et Tupelo et la ligne de Briggs, contenant vingt et un terrains numérotés de 1 à 21 respectivement.

18. Ilet No. 118, sur un plan de Journot, et borné par les rues Hancock, Monroe, Stephen, Girard et Mandolin et contient vingt-six terrains numérotés de 1 à 26 respectivement.

19. Ilet No. 119, sur un plan de Journot, borné par les rues Hancock, actuellement avenue St. Maurice, Tricou, Stephen, Girard et Mandolin, contenant vingt-quatre terrains numérotés de 1 à 24 respectivement.

20. Ilet fractionnaire No. 120, borné par les rues Mandolin et Tricou et la ligne de la plantation Lesseps, l'entier carré étant borné par les rues Delery, Tricou, Stephen, Girard et Mandolin; cinq terrains sur le dit Ilet, numérotés de 1 à 5 respectivement.

21. Ilet fractionnaire No. 121, borné par les rues Stephen, Girard, l'avenue St. Maurice, la ligne de Briggs et la ligne Lesseps, l'entier Ilet d'après un plan de ville, étant borné par l'avenue St. Maurice, les rues Stephen, Girard, Tricou et Leonidas. Onze terrains dans le dit Ilet, numérotés de 1 à 11 respectivement.

22. Ilet fractionnaire 122 ancien No., borné par les rues Stephen, Girard, Tupelo et l'avenue St. Maurice et la ligne de Briggs, et l'entier Ilet étant borné par les rues Stephen, Girard, Tupelo, Leonidas, avenue St. Maurice. Huit terrains dans le dit Ilet numérotés de 1 à 8 respectivement.

CONDITIONS—Un tiers ou plus comptant et le solde s'il y en a en un et deux ans, représenté par billets payables à l'ordre de celui que les fera et par lui endossés, portant intérêt au taux de 7 pour cent par an, à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement et garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la propriété transmise et avec toutes les clauses usuelles et ordinaires, l'acquéreur devra payer les taxes de 1912 et 1913 et pour tous les certificats et pour frais de l'acte de vente devant un notaire choisi par le vendeur. L'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

JOHN DYMOND, JR.,
Avocat.
mai31juin1,8,15,22,29juillet1

Par LEONARD L. STERN.

Succession de Zipporah Bowden, épouse de John Bradley et John Bradley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,307 — Division B — Au plus offrant enchérisseur, cottage double, 2130-32 l'avenue S. Claiborne, près de l'avenue Jackson, terrain de valeur coin des avenues Claiborne et Jackson; trois terrains de valeur sur la rue Claiborne, entre la rue Joséphine et l'avenue Jackson — Par LEONARD L. STERN, Encanteur — Vendra à l'enchère publique, JEUDI, le 19 juin 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 9 mai 1913 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division A, agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée la propriété ci-après décrite à savoir:

Cinq certains terrains, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situés dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet numéro 398, lequel Ilet est borné par les rues Claiborne, Willow, Joséphine et l'avenue Jackson, les dits terrains sont designés par les numéros 14, 15, 16, 17 et 18, terrain No. 14, forme le coin des avenues Claiborne et Jackson et mesure 28 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à l'avenue Claiborne, sur une profondeur et face sur l'avenue Jackson de 120 pieds, entre lignes parallèles. Terrains 15, 16, 17 et 18 mesurent chacun 29 pieds de face à l'avenue Claiborne, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

CONDITIONS — Comptant; les acquéreurs devront assumer le payment des taxes de l'année 1913. Les actes de vente devant Geo. W. Flynn, notaire, aux frais des acquéreurs. Un dépôt de dix pour cent sera requis au moment de l'adjudication.

LEONARD L. STERN,
M. D. DIMITRY, Avocat. Encanteur.
mai18,25juin1,8,15,19

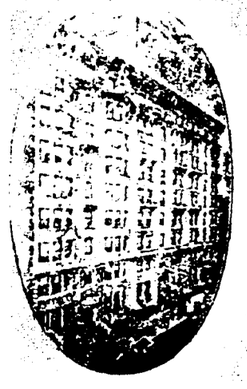

KING EDWARD HOTEL

(HOTEL DU ROI EDOUARD)

—A—

NEW YORK

145 à 155 W. 47th St.

A toucher de Broadway

"Le véritable Cœur de New York."

350 Chambres. 250 Bains Privés. Absolument à l'épreuve du feu

TOUS LES AGREMENTS MODERNES.

Chambres seules (Eau courante), $1.50.

Chambres seules et bain, $2.00, $2.50 et $3.00

Salon, Chambres à coucher et Bain, $4.00 et plus.

Salon, Deux chambres à coucher et bain $5.00 et plus.

Pour chaque personne additionnelle dans la même chambre $1.00 extra

Ecrivez pour demander Livret.

PRIX SPÉCIAUX POUR L'ÉTÉ.

KING EDWARD HOTEL CO.,

JOHN HOOD, Prés. et Mgr.,

Anciennement du New Tifft House, Buffalo et Royal Hotel, Hamilton Ont.

UTILE-- INSTRUCTIVE --JOLIE

LA

"PENDULE EMPIRE"

DE

S. SMITH & FILS

Donne l'HEURE EXACTE DE TOUTES LES PARTIES DU MONDE; Globe colorié; base travaillée avec goût.

Prix £3 3s. Plus grande, 15 pouces £6 6s

Ecrivez pour demander qu'on vous envoye catalogue Montres, PENDULES, Bijouterie.

9, STRAND, LONDRES.

Par ARTHUR H. DICKS. Par ARTHUR H. DICKS. Par ARTHUR H. DICKS.

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION D'ANNA J. BONNABEL

No. 101,505 Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division B

COTTAGE SIMPLE DÉSIRABLE

No. 5935 RUE LAUREL

JOLI COTTAGE SIMPLE

5946 RUE PATTON

TERRAINS À BATIR GENTILLY TERRACE

JEUDI, 26 JUIN 1913

À Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne

En vertu d'un ordre qui m'a été adressé par l'Hon. T. C. W. Ellis, agissant pour l'Hon. Fred D. King, de la Division B, maintenant absent en congé, daté le 22 mai 1913, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situé dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans (anciennement Hurstville), dans l'Ilet No. 15 borné par la ligne de Bloomingdale, les rues Eleonore, Market ou Jersey et Laurel, désigné comme terrain No. 1 et forme le coin des rues Jersey ou Market et la ligne de division entre Faubourg Bloomingdale et Hurstville, est adjacente au terrain deux et mesure trente sept pieds deux pouces (37' 2") de face à la rue Jersey ou Market, vingt deux pieds, six pouces et demi (22' 6½") de largeur dans le fond, sur une profondeur de cent cinquante pieds (150'); le tout d'après un diagramme fait par Wm. H. Williams, voyer, daté le 30 octobre 1883, et annexé à un acte devant A. S. Beck, notaire, le 13 novembre 1883. Les améliorations consistent d'un cottage simple, contenant 6 chambres et chambre à bain, gaz, egoûts et conduits d'eau, galleries, dépendances; cottage retiré avec grille de fer. Acquis par feu Anna J. Bonnabel d'Alexandre J. Johnson, et Julia Cakes, épouse de Johnson, acte devant H. P. Labatut, notaire le 4 septembre 1896. Enregistré dans le C. O. B. 164, folio 15, de la Paroisse d'Orléans.

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situé dans le Sixième District de la Nouvelle orléans, dans l'Ilet borné par les rues State, Laurel (anciennement Market ou Jersey) et Patton (anciennement Laurel) ... la ligne divisant le Faubourg Bloomingdale de l'ancien Faubourg Hurstville, désignée par le No. 13 sur un plan fait par A. G. Blanchard et mesure vingt neuf pieds neuf pouces (29' 9") de face à la rue Patton sur une profondeur de cent cinquante pieds (150'), entre lignes égales et parallèles. Les améliorations consistent en un cottage simple contenant 5 chambres et chambre à bain, gaz, égoût et conduits d'eau, galleries, hangar, cottage retiré avec grille en fer. Acquis par feu Anna J. Bonnabel de Mme Vve Katie Ball par acte devant Théo. C. Spitzfaden, ancien notaire dans cette ville, le 24 décembre 1901, et enregistré dans le C. O. B. 187, folio 69.

Deux certains terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situés dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No. 54 borné par les rues Arts, Selma, Music et Monroe, désignés comme terrains 13 et 14; les dits terrains sont adjacents et mesurent chacun vingt cinq pieds (25') de face à la rue Arts sur cent dix neuf pieds (119') de profondeur entre lignes parallèles. Acquis par feu Anna J. Bonnabel de la Gentilly Terrace Co. Acte sous signature privée, daté le 1er mai 1912, enregistré dans le C. O. B. 248, folio 457.

CONDITIONS — Un tiers ou plus comptant, et le solde s'il y en a, en un crédit d'un ou d'un et deux ans à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs; la partie de crédit de la dite vente devant être représentée par un billet ou billets des dits acquéreurs à leur propre ordre et par eux endossés, portant huit pour cent par an d'intérêt à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, et garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles de garantis, tel que la confession du jugement, frais d'avocats en cas de procès, transfers des polices d'assurance, etc., et l'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer le paiement de toutes les taxes pour l'année 1913, et devant aussi payer pour l'acte de vente devant Bussière Rouen, notaire. Dix pour cent du prix d'achat (ne portant ni intérêt, ni pénalité) devant être déposé au moment de l'adjudication avec

ARTHUR H. DICKS,
Encanteur, bureau 437 rue Carondelet.
mai25juin1,8,15,22,26

Par LIONEL M. RICAU. Par LIONEL M. RICAU. Par LIONEL M. RICAU.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de valeur du Sixième District

L'ILET ENTIER

borné par les rues Dryades, S. Rempart, Bordeaux et Upperline

—AVEC—

Un cottage simple avec toit en ardoises et magasin No. 4815 rue Dryades

No. 102,704 Cour Civile de District, Division B

SUCCESSION DE FRANÇOIS GRUEZ OU GRUAZ

A l'encan MARDI, 1er juillet 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne

Conformément et en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, actuellement en congé, daté et signé le 27 mai 1913, dans l'affaire de la succession de François Gruez ou Gruaz, dossier No. 102,704, et qui m'a été adressé, je procéderai à vendre à l'enchère publique, MARDI, le 1er juillet 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain carré d'ilet, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelques façon qui en dépendent, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné comme Ilet No. 481 et borné par les rues Bordeaux, Upperline, Dryades et sud Rempart (anciennement St. Denis), lequel dit ilet mesure trois cents (300') pieds de face à la rue Bordeaux; trois cents deux (302') pieds six (6") pouces de face à la rue Upperline; soixante-quatorze (74') pieds huit (8") pouces de face à la rue sud Rempart (autrefois Saint-Denis) et cent quinze (115') pieds un (1") pouce sur la rue Dryades.

Les améliorations comprennent un cottage simple avec toit en ardoises et magasin, connu comme No. 4815 rue Dryades, coin de la rue Upperline, contenant 4 chambres, chambre à bain, salle à manger et cuisine, connections modernes. Location splendide pour fleuristes et capitalistes.

Termes et Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer en plus et en sus du prix d'adjudication toutes les taxes dues et exigibles de l'année 1913, devra faire un dépôt de dix pour cent du prix de l'adjudication aux moment de la vente, l'acte de vente devant être passé devant Charles A. Butler, notaire, aux frais de l'acquéreur.

LIONEL M. RICAU, Encanteur.
Bureau 307 Hennen Bldg.
EDWIN LAIZER, Avocat.
mai29—juin1,8,15,22,29—juillet1er

Par F. SAMUELS

VENTE DE BAGAGES NON RECLAMES par le Queen and Crescent Route — Avis est par le présent donné que le New Orleans and Northeastern R. R., Alabama and Vicksburg Ry., et Vicksburg, Shreveport and Pacific Ry., vendront à l'enchère publique au No. 332 rue Lafayette, MERCREDI, 18 juin 1913, à 11 heures du matin, tous les bagages non réclamés maintenant en leur possession, comprenant malles, télescopes, valises, sacs de voyage, voitures d'enfants, paquets de linge, bicyclettes, qui ont été en leur possession pour une période de plus de six mois dans toutes les gares le long de ces lignes.

GEO. H. SMITH, G. P. A.,
F. SAMUELS, Nouvelle Orléans, La.
Encanteur. 7juin7,11,18

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession d'Edward B. Curtis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,852 — Division E — Attendu que Mme Hallette Baldwin Curtis, veuve de Edw. B. Curtis, a présenté une pétition à la